

PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANDRÉ-D'ARGENTEUIL

Procès-verbal de la **séance extraordinaire** du conseil municipal tenue le **dix-huitième jour du mois d'avril deux mille seize** à la salle du Conseil, située au 10, rue de la Mairie, Saint-André-d'Argenteuil, à dix-neuf heures.

Sont présents :

M. le maire, André Jetté	
M. Stephen Matthews, conseiller et maire suppléant,	district 2
M. Jacques Decoeur, conseiller,	district 3
M. Denis St-Jacques, conseiller,	district 4
M. Marc Bertrand, conseiller,	district 5
M. Michel Larente, conseiller,	district 6

Les membres présents forment le quorum.

Est absent :

M. Roland Weightman, conseiller,	district 1
----------------------------------	------------

Est aussi présent :

Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier.

POINT N^o : 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 04 et présidée par monsieur André Jetté, maire de Saint-André-d'Argenteuil. Monsieur Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier, fait fonction de secrétaire et note le procès-verbal de la réunion.

POINT N^o : 2

2016-04-R098

ADOPTION DU CONTENU DE L'AVIS DE CONVOCATION

CONSIDÉRANT que l'avis de convocation conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec a été signifié à tous les membres du conseil.

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand :

D'accepter le contenu de l'avis de convocation ci-après :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption du contenu de l'avis de convocation.
3. Virement budgétaire du surplus non affecté.
4. Période de questions.
5. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

POINT N^o : 3

2016-04-R099

VIREMENT BUDGÉTAIRE DU SURPLUS NON AFFECTÉ

CONSIDÉRANT que les chemins de la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil ont besoin d'un entretien d'urgence;

CONSIDÉRANT la demande du directeur des travaux publics;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Larente, appuyé par monsieur le conseiller Marc Bertrand :

D'autoriser un virement budgétaire du surplus accumulé et non affecté de cent mille dollars (100 000 \$) au fonds de fonctionnement pour l'entretien des chemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

c.c. M. Benoît Grimard, directeur général et secrétaire-trésorier

POINT N° : 4

1^{er} PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre la période de questions à 19 h 07 pour se terminer à 19 h 08.

Il n'y a aucune personne dans la salle.

POINT N° : 7

2016-04-R100

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis St-Jacques, appuyé par monsieur le conseiller Michel Larente :

De lever la séance extraordinaire à 19 h 09 considérant que le contenu de l'avis de convocation est entièrement traité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS

Signatures :

**Benoît Grimard,
Directeur général et
secrétaire-trésorier**

**André Jetté,
Maire**